

Grand format.



3 700

arbres d'alignement*

7 300

arbres d'ornement*

* hors bois et espaces naturels

À Bourg, 50 agents du service Espaces verts veillent sur plus de 200 ha de nature. Dans un milieu urbain foncièrement hostile, 11 000 arbres et arbustes sont placés sous haute surveillance : 5 agents sont à leur chevet au quotidien.

Vue du ciel, Bourg-en-Bresse est une véritable « ville construite à la campagne », comme disait Alphonse Allais. Oxygénée par la forêt de Seillon au sud-est, par le bois de Tharlet au nord-est..., elle compte en son cœur de nombreux poumons verts publics et privés.

Espaces verts **AUPRÈS DE MON ARBRE**

Interview



**ISABELLE
MAISTRE
PREMIÈRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
À L'ESPACE PUBLIC**

«
2 arbres plantés
pour 1 arbre
coupé »

Comment l'arbre peut-il reconquérir la ville ?

Face aux enjeux d'adaptation posés par le changement climatique associés à la préservation de la santé et du bien-être des habitants, nous souhaitons faire de la présence de l'arbre en ville un projet à part entière. Il ne s'agit pas d'ériger l'arbre en totem, mais de lui accorder la place qu'il mérite dans une ville qui doit se transformer en intégrant les réalités futures. Climatiseur naturel, purificateur d'air, lieu refuge de la biodiversité, source de bien-être, notre patrimoine végétal doit être protégé, pérennisé, renouvelé. C'est pourquoi, la ville s'adapte. Pour lutter contre les îlots de chaleur, nous allons continuer à « débitumiser » les cours d'école et d'autres espaces publics pour y replanter des arbres. Chaque quartier doit bénéficier d'îlots de fraîcheur, à l'image des

aménagements aux Dîmes et au Canal. Nous allons valoriser nos grands parcs urbains, dont le parc de la Madeleine, dans la continuité de celui de la Charité sous le mandat précédent. Nous voulons ouvrir le parc de l'Hôtel-Dieu au public et aménager les abords de Brou en imaginant avec les Burgiens des espaces d'agrément. Au-delà de ces projets, la présence de l'arbre doit être questionnée chaque fois qu'un aménagement nous amène à modifier un espace public. Objectif : augmenter notre patrimoine arboré de 2 000 sujets d'ici 2030.

Quelle est l'ambition de la charte de l'arbre publiée par la Ville ?

Dans le cadre du projet « Nature en ville » lancé en 2015, la charte de l'arbre a été rédigée par un groupe de conseillers citoyens, d'habitants et d'élus. Elle consigne nos engagements pour préserver notre forêt

urbaine. Connaître et recenser nos arbres pour mieux les gérer, sensibiliser les entreprises à les protéger lors des chantiers... ce sont les enjeux de ce document qui informe tout un chacun sur les bonnes pratiques en matière de plantation, de taille, de choix des essences, de valorisation des déchets végétaux... Des prescriptions y sont inscrites pour renouveler et développer notre patrimoine vert, diversifier la palette végétale, déployer des corridors de végétation pour les déplacements, sensibiliser les citoyens... Aux côtés de la Ville et des entreprises, chaque habitant doit être soucieux de cette nécessaire protection de l'arbre. Ainsi les propriétaires peuvent bénéficier de conseils pour entretenir leurs arbres ou leurs parcs privés.

L'ARBRE EN VILLE, UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

SERGE BUATHIER



Dans les parcs, des îlots de remplacement (zones de plantation de jeunes arbres d'ornement) sont créés pour assurer un renouvellement harmonieux. Ici, le parc Monnet.

24

parcs et jardins

3

vergers urbains

1

arboretum

39,2

hectares d'espaces
naturels et de sous-
bois

Peuplés de milliers d'arbres, les espaces publics de la ville offrent ombre et fraîcheur aux Burgiens. Au quotidien, le service Espaces verts veille sur ce patrimoine végétal.

« À Bourg-en-Bresse, 3 700* arbres d'alignement et 7 300* arbres d'ornement (hors bois et espaces naturels) poussent. Issu de près de 200 essences, ce patrimoine arboré est dorloté par une équipe de cinq agents spécialisés et un apprenti », souligne Ludovic Bressieux, chef du service Espaces verts.

La vie d'un arbre en ville nécessite beaucoup d'attention. « Nous consacrons une large partie de notre temps à la taille des arbres en dégagant les lampadaires et les réseaux aériens, en supprimant le bois mort... », précise Pascal Maitrepierre, responsable du patrimoine arboré au service Espaces verts. « Nous surveillons

particulièrement les vieux alignements sur lesquels nous pratiquons annuellement des diagnostics. En milieu urbain, un arbre d'alignement vit en moyenne 40 ans car l'environnement est difficile. Le manque d'eau, l'air sec, la pollution, les agressions physiques (coups de pare-chocs, éraflures...), nuisent à sa santé et à sa longévité. »

CYCLE DE VIE

Un arbre vit et meurt. Une évidence parfois oubliée des habitants. En ville, les agressions et le vieillissement accéléré des arbres sont les causes principales de leur remplacement. Viennent ensuite les maladies et les parasites. Incontestablement, la meilleure prévention réside dans la diversification des essences. « À Bourg, nous remplaçons chaque année des arbres d'ornement et d'alignement, parce qu'ils sont trop vieux, malades ou menacent la sécurité des habitants. C'était le cas avenue Jean-Marie-Verne où il fallut supprimer 52 peupliers, vieux de 60 ans, pour les remplacer cet automne par 56 arbres de trois espèces différentes (tilleul d'Amérique, chêne du Japon à feuilles de châtaignier, orme de Sibérie », explique Pascal Maitrepierre. Ces deux dernières années, 400 arbres ont été plantés. Le choix des espèces ne doit rien au hasard. « Nous tenons compte de la nature du sol, du climat, de l'exposition, de la place que pourra occuper l'arbre dans le futur. Nous choisissons les spécimens en pépinières et les plantons de préférence pendant leur repos végétatif, en automne-hiver, ce qui améliore leurs chances de reprise », précise Pascal Maitrepierre. Une fois planté, l'arbre évolue naturellement, mais bénéficie d'une surveillance régulière, d'arrosages les premières années et, au besoin, d'une taille douce, taille de formation.

*Chiffres de 2015, un nouvel inventaire est en cours.

La Charité

Un parc modèle

Ouvert au public durant l'été 2017, le parc de la Charité est un écrin de verdure de 0,8 hectare qui compte 75 arbres. Son aménagement fait de ce parc un véritable conservatoire pour apprendre à connaître les essences sur le bout des branches ! Un verger urbain et un arboretum ont été créés avec les conseillers citoyens et les habitants qui ont travaillé sur la charte de l'arbre.

Du mobilier d'agrément, tables de pique-nique, transats en bois, et une liaison mode doux permettent de profiter agréablement de ce parc. À l'image de la Charité, la Ville de Bourg va ouvrir le parc de l'Hôtel-Dieu lors du déménagement des services hospitaliers. Elle a également lancé une étude paysagère pour aménager les abords du monastère royal de Brou.



SERGE BUATHIER

La Madeleine

Dessinez votre parc idéal

Le parc de la Madeleine, ouvert au public fin 2016, offre 1,2 hectare de nature à l'état brut. Ce poumon vert, très apprécié du public en recherche de calme, va bénéficier d'un réaménagement paysager. Du mercredi 23 septembre au vendredi 23 octobre, une e-consultation et des ateliers sur site seront organisés pour les habitants. Dans le respect de la trame existante et historique du parc, les Burgiens seront invités à exprimer leurs envies et à co-construire le parc de demain. Veulent-ils conserver ce lieu le plus naturel possible ? Souhaitent-ils ajouter des jeux, des bancs... ? Désirent-ils en faire un espace de sport, de culture, de tranquillité... Libre à chacun d'exprimer ses desseins. Les premiers aménagements verront le jour à l'issue des reconstructions prévues sur le site. Rendez-vous sur www.bourgenbresse.fr pour vous exprimer.



DANIEL GILLET

Solde positif

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'arbres plantés est supérieur à celui des arbres coupés. De nombreuses plantations ont été réalisées le long de la liaison verte, sur la carrière des Vennes à côté du stand de tir, au parc de loisirs de Bouvent, sur les berges de la Reyssouze, au cimetière...

Climat

Le climat de Bourg a changé, moins de gelées, plus de chaleur, moins d'eau. Certaines espèces y sont très sensibles et disparaissent progressivement. Il est désormais possible de planter de nouvelles espèces : chêne vert, chêne liège...

Chlorophylle

En ville, les arbres jouent un rôle socio-écologique. Ils rythment les saisons, ont des vertus esthétiques, bienfaisantes et équilibrantes pour l'homme. Les arbres contribuent à la régulation thermique de la ville en apportant de la fraîcheur : il peut faire dix degrés de moins à l'ombre d'un arbre. Ils jouent aussi un rôle de filtre et d'épurateur en séquestrant le carbone et absorbent les polluants : oxyde d'azote, particules fines...